

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **35 (1943)**

Heft 1

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

35^{me} année

Janvier 1943

N° 1

Bilan 1942.

Par *E.-F. Rimensberger.*

Les commentaires qui suivent donnent un aperçu de la situation mondiale. Dans le numéro de février, Max Weber, conseiller national, exposera la situation politique et économique de la Suisse.

I.

La guerre est en voie d'atteindre son point culminant. Les deux camps adverses — les récentes manifestations allemandes ne permettent aucun doute — mobilisent leurs dernières réserves, matérielles et morales. Plus la guerre s'exacerbe, plus le drame s'approche du dénouement et plus les belligérants fouettent les sentiments de haine et de vengeance, cette haine dont Hitler a dit, dans son message de Nouvel an, après avoir rappelé que le peuple allemand l'avait ignorée jusqu'à maintenant, qu'elle était « nécessaire pour avoir quelque chance de mener avec succès une lutte de cette envergure ». C'est en termes analogues que Mussolini a répondu au discours prononcé par Churchill à la fin de novembre: « Nous devons nous libérer de tout faux sentiment. Sans haine contre l'ennemi, il n'est pas possible de mener la guerre. » Dans son discours, prononcé à l'occasion de l'entrée des troupes allemandes en zone libre, le Premier Ministre britannique avait proclamé: « Tous les Français se trouvent maintenant sous le joug allemand; tous vont apprendre à haïr avec la même ferveur. »

Mais il est facile de demander vengeance et expiation, encore qu'à l'issue de la dernière guerre, en dépit de la rhétorique des hommes d'Etat, les coupables dont la punition paraissait la plus évidente n'aient pas été inquiétés. Mais cela n'a pas empêché Churchill, le 25 octobre 1941, de déclarer que « l'expiation des crimes commis par le régime national-socialiste est l'un des principaux buts de guerre des alliés ». De son côté, Benesch a affirmé que les actes de la nature de ceux qui ont été perpétrés dans le Protectorat méritent la peine de mort. Le jour de la victoire, a-t-il ajouté, les sentences de la Cour suprême de justice seront « im-